

CIBLE

AIR FRANCE

Sous réserve d'une réflexion ultérieure, trois enseignements, déjà, sur la longue et dure grève d'Air France.

- La classe ouvrière existe. Les adeptes imbéciles du marché à tout va et de la « gestion des ressources humaines » avaient cru que la lutte des classes était morte en même temps que le discours qui l'exaltait. A Air France, la grève des travailleurs de la base montre qu'il y a toujours des exploités, qu'on veut faire payer pour les graves erreurs commises par des dirigeants privilégiés.

- Le gouvernement a démontré une fois de plus son incohérence : en septembre il exige qu'on durcisse les plans de redressement dans le secteur public puis s'effraye des conséquences pour l'emploi ; en octobre il commence par provoquer les grévistes d'Air France en refusant toute concession, puis engage dans la hâte des négociations...

- Comme l'état de grâce présidentiel en début de mandat, la popularité sondagière de M. Balladur lui est toute personnelle. Les hiérarques de la droite répètent la même erreur que leurs collègues de gauche naguère : le prestige du chef ne les protège pas, dans la lutte sociale ils sont à découvert.

POUR LA FRANCE,

TERRE D'ASILE

- ◆ Dossier : Partager le temps de travail ? (p. 6/7)
- ◆ Monarchie : Un roi au Palais-Bourbon (p. 2)
- ◆ Francophonie : Le « sommet » de l'Ile Maurice (p. 4)
- ◆ Lecture : La biographie de Lacan (p. 9)
- ◆ P.S. : Le congrès du replâtrage (p. 3)

M2242 - 608 - 15,00 F



Un roi au Palais-Bourbon

Soucieux de restaurer le prestige de l'Assemblée Nationale, de l'ouvrir sur l'extérieur et d'offrir à des chefs d'État étrangers en visite à Paris une tribune de choix, Philippe Séguin avait décidé d'y convier Juan Carlos d'Espagne le 7 octobre dernier. Entre un déjeuner à l'Élysée, et un dîner à Matignon, le roi et la reine d'Espagne ont donc été reçus au Palais-Bourbon où l'on inaugurerait ce jour-là un protocole digne d'un souverain. Si les rangs des députés étaient clairsemés, les tribunes en revanche faisaient le plein de personnalités : la princesse Chantal de France, Robert Badinter, Pierre Joxe, Jorge Semprun, José Luis de Vilallonga...

Philippe Séguin, campé dans son rôle de troisième personnage de l'État salua la présence dans l'hémicycle de leurs Majestés comme « un événement exceptionnel dans sa longue histoire. C'est aujourd'hui pour notre Assemblée, comme pour chacun de ses membres un grand jour. Il est particulièrement heureux que la première visite rendue sous la Ve République par un chef d'État ou de gouvernement à la représentation nationale soit celle d'un souverain qui, depuis le 22 novembre 1975, date de son avènement, a consacré une énergie inlassable à l'épanouissement de la démocratie dans son pays... » La Couronne d'Espagne est devenue le symbole supérieur d'une grande nation, et

Premier chef d'État à s'exprimer devant l'Assemblée Nationale, depuis la visite en 1919 du président américain Wilson, le roi d'Espagne, Juan Carlos I^{er} y a été salué comme l'ardent défenseur des institutions démocratiques.



Philippe Séguin et Jean-François Deniau, ancien ambassadeur de France en Espagne accueillent Juan Carlos au Palais-Bourbon.

sans doute beaucoup plus encore ». L'hommage appuyé du président de l'Assemblée Nationale au roi démocrate et à la reine sociale disait combien Philippe Séguin attachait d'importance à cette invitation officielle, autant, sans doute, qu'au succès de son initiative.

Devant un hémicycle à moitié vide, et notamment en l'absence de la presque totalité des députés communistes (1) et surtout de celle de Jacques Chirac et de bon nombre de ses amis politiques, le roi d'Espagne a donné toute la mesure de son talent de diplomate en prononçant, en français, une allocution très remarquée citant tour à tour Alexis de Tocqueville, le président Wilson et André Malraux, pour mieux illustrer son ardent plaidoyer pour l'Europe communautaire, les rela-

tions franco-espagnoles et la démocratie sociale. « Dans l'unité, dont la monarchie que j'incarne est le symbole, l'Espagne a retrouvé et approfondi les richesses de sa diversité, le pluralisme des cultures nationales qui constituent son identité historique » a souligné le monarque espagnol avant de se féliciter que l'Espagne, comme tous les pays européens, ait « retrouvé le chemin de la modernité démocratique ».

L'essentiel du discours royal a porté sur les devoirs que confère à l'Europe la nouvelle donne mondiale : « il semble que nous puissions définir la nouveauté du moment actuel de notre histoire par le renforcement incontestable, et désormais incontesté, du moins de façon globale et radicale, du sys-

tème démocratique et en deuxième lieu, par l'existence de la communauté européenne ».

Si le discours du roi fut salué par un tonnerre d'applaudissements, on ne peut que regretter certaines fausses notes dont la moindre n'est pas l'absence remarquée du président du RPR et de ses amis voulant faire payer à Philippe Séguin ses initiatives jugées intempestives en matière de vote personnel. Fallait-il pour autant faire preuve de muflerie envers un chef d'État étranger s'adressant à la France au-travers de leurs représentants ? Comment ne pas s'étonner aussi de l'ignorance de certains députés comme André Santini voulant adresser un mot d'excuses à la reine... Fabiola ! ou Pierre Mazeaud s'adressant au roi par un « Monsieur Carlos » ridicule. Jack Lang, lui, avait compris le sens d'une telle visite : « j'observe que les monarchies constitutionnelles sont les pays les plus démocratiques d'Europe. Je n'arrive même pas à comprendre qu'il y ait débat là-dessus ».

Juan Carlos était monté au perchoir en roi républicain, les députés de la République pouvaient sans fausse pudeur crier : vive le roi !!

Stéphane BERN

(1) Seuls trois députés communistes sur vingt-deux avaient bravé la consigne. Parmi ces trois courageux notons la présence hautement symbolique de François Asensi, député de Seine-Saint-Denis, né en Espagne et fils d'un combattant républicain réfugié en

Violences

A peine votées, parfois appliquées de manière anticipée, souvent durcies par les interprétations de l'administration, les nouvelles dispositions sur le contrôle des étrangers commencent à produire leurs effets.

Ces effets sont injustes, scandaleux, et provoquent en certains cas des violences extrêmes sur les personnes. On ne compte plus les exemples de tracasseries administratives qui aboutissent à des refus de visas tellement nombreux et infondés qu'ils constituent une menace pour l'avenir de nos relations culturelles, et à plus long terme politiques, avec de nombreux pays.

Plus grave : les brimades subies par des Français nés à l'étranger et les vexations dont sont victimes les parents étrangers d'enfants nés français.

Plus grave encore : la séparation de couples mixtes et la reconduite à la frontière du conjoint « étranger » : ainsi cette jeune Mauricienne, mariée en juin dernier à un pâtissier parisien, qui a été arrêtée au cours d'une démarche administrative qu'elle effectuait à la préfecture de police, qui a été embarquée dans un avion pour l'île Maurice et qui a perdu l'enfant qu'elle portait. Sous un gouvernement qui se dit attaché aux valeurs traditionnelles, c'est ainsi qu'on porte atteinte à la dignité des personnes, au mariage, à la famille, à la protection due aux femmes et aux enfants.

En présentant le dossier de ces pratiques quotidiennes, Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, a très justement dénoncé « l'ethnisation de la conscience nationale ». Ce processus doit être brisé au plus tôt.

Jacques BLANGY

Un parti à contre-courant

Le Parti de Michel Rocard ressemble à son nouveau patron : il vit en décalage constant et croissant.

Le mystère de Michel Rocard, c'est celui d'un homme qui n'est jamais en phase avec son temps, ni sans doute avec lui-même : avez-vous remarqué que, dans des discours, ses paroles sont souvent en retard ou en avance sur les gestes qu'il fait ?

De même, dans sa carrière politique, l'ancien premier ministre n'a cessé d'être trop en avance ou trop en retard : candidat à la candidature en 1981 et en 1988, il n'a pas vu que François Mitterrand ne lui céderait jamais le pas. Nommé premier ministre, il s'est comporté comme un candidat à l'élection présidentielle et a déçu ceux qui attendaient un grand réformateur. Le « big bang » venait trop tôt, en pleine campagne électorale des législatives, et le putsch au sein du P.S. venait trop tard pour sauver les meubles.

Au vu du congrès du Bourget, on célèbre l'unité refaite et le nouveau départ. Les discours sur la façade retapée de la rue de Solferino ne peuvent faire oublier le délabrement de la maison socialiste. De fait, la révolution annoncée par Michel Rocard en mars dernier n'a pas été accomplie : la fameuse « refondation » n'est pas effectuée, les courants restent puissants, leurs chefs restent vigilants, les rancœurs et les haines sont latentes, et les meilleurs éléments du Parti socialiste cherchent de nouveaux itinéraires politiques : autant de féodalités ancien-

nes et nouvelles, de clans petits et grands, au-dessus desquels se tient un homme battu en mars, et qui mènera très probablement son parti à une défaite cuisante en 1995. On peut imaginer que cette défaite programmée stimule de nouvelles ambitions. C'est là un autre aspect du décalage dans lequel vit l'ancien patron du P.S.U. : l'après-Mitterrand n'est pas encore commencé

que déjà le glas commence à sonner pour Michel Rocard.

Autre décalage, qui doit susciter bien des amertumes : la catastrophe vécue par le socialisme français intervient au moment où les partis socialistes européens

se maintiennent ou reconquièrent leurs positions d'un bout à l'autre du continent : victoire des sociaux-démocrates (ex-communistes, mais ni plus ni moins que Eltsine) en Lituanie et en Pologne, succès du Parti socialiste espagnol, retour au pouvoir des socialistes grecs, gains attendus en Europe du Nord... Comme l'avait annoncé voici deux ans François Mitterrand, « le libéralisme, c'est terminé ».

Une nouvelle phase historique s'amorce, et le Parti socialiste français risque de se trouver à contre-courant : son candidat actuel n'est pas à la mesure des enjeux, son appareil est fatigué, beaucoup de ses militants sont démoralisés et il manque toujours un grand projet mobilisateur. Décidément, l'avenir tire sur le gris.

Annette DELRANCK

Sphinx

Depuis 1981, le Parti socialiste souffre de deux handicaps mentaux : il n'a jamais compris la Ve République, il n'a jamais compris François Mitterrand. D'où d'énormes bourdes, des bêtises confondantes et des hésitations à n'en plus finir.

Dernière bétise en date : celle qui porte sur le projet de réforme constitutionnel concernant le droit d'asile. Le président de la République ayant finalement accepté après modifications le texte du Premier ministre, le Parti rocardisé crut bon de s'aligner. Sans doute pas par conviction, mais peut-être pour se faire « bien voir » ou pour paraître « dans le coup » de la cohabitation. D'où des déclarations alambiquées, la plus étrange étant celle du porte-parole socialiste qui n'a pas hésité à dire que « dans l'état actuel du texte nous serions satisfaits ». L'usage de ce conditionnel est merveilleux : les socialistes acceptaient donc un texte... sous réserve qu'ils puissent ne pas l'accepter à cause de conditions qui n'étaient pas indiquées.

Charabia, galimatias, blablabla... On était dans le noir, quand la lumière vint de l'Élysée. On apprit en effet que François Mitterrand ne se formaliserait pas d'une opposition des socialistes au projet sur le droit d'asile, ce qui était l'évidence avant même que le président ait fait connaître son opinion. Soulagement rue de Solferino...

Courageusement, le Parti socialiste s'opposera donc. Au nom des grands principes, bien entendu. En toute bonne conscience, cela va sans dire. Peut-être même donnera-t-il des leçons de civisme.

Hélas... Si le Parti socialiste avait été aussi attentif au comportement et aux intentions du président de la République avant mars dernier, il ne serait pas à ce point décrépi.

S.F.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Un roi au Palais-Bourbon - p.3 : Violences - Un parti à contre-courant - Sphinx - p.4 : Une exception francophone - Le grand chic parisien - p.5 : Y a-t-il un communiste dans la selle ? - p.6/7 : Partager le temps de travail ? - p.8 : A gauche - De la parole à la nation - p.9 : Lacan, quelle histoire... - p.10 : Montherlant le réparé - L'hermine de lumière - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Pour la France, terre d'asile.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. part. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Une « exception francophone »

Le cinquième sommet de la francophonie a rassemblé les délégations de quarante-sept pays « *ayant en commun l'usage du français* » du 16 au 18 octobre à Port-Louis capitale de l'île Maurice. François Mitterrand conduisait la délégation française.

Le 7 octobre dernier, quelques centaines d'étudiants cambodgiens en technologie manifestaient à Phnom Penh contre l'enseignement en français, réclamant qu'il soit désormais assuré en anglais, pour « tenir compte de leur avenir ». Peut-on leur donner tort quand, dans le même temps l'État... français autorise Airbus Industrie à ne plus publier qu'en... anglais le manuel de vol, et ce malgré la protestation des navigants francophones ? (1).

Double illustration de l'absence de prise en compte véritable de l'enjeu francophone par la France elle-même ; et ce malgré les déclarations des responsables gouvernementaux successifs. Dans une île Maurice qui, note d'espoir, se rapproche économiquement et culturellement de la France - au détriment de l'influence anglo-saxonne et non du créole - ce sommet fut un véritable succès, surtout si l'on tient compte du nombre de chefs d'État ou de gouvernement qui se sont déplacés personnellement. L'absence des premiers ministres du Canada et du Québec, sans doute liée aux querelles franco-canadiennes à propos de l'Agence de coopération culturelle et technique (2), n'a heureusement pas occulté les véritables problèmes.

Le Gatt d'abord et l'« exception culturelle », adoptée à l'unanimité des quarante-sept délégations à la demande de Paris et à la suite d'un vigoureux discours de François Mitterrand : on ne peut que s'en féliciter, cette résolution mettant en évidence ce qui distingue foncièrement une communauté francophone unie dans le respect de ses différences d'une philosophie anglo-saxonne niveleuse, danger aussi

bien pour les pays riches - du nord - que pauvres - du sud - ; mais à plus long terme pour ces derniers : pour eux, la véritable exception culturelle doit consister avant tout, à l'intérieur de l'espace francophone comme en direction du reste du monde, dans la volonté d'instaurer un nouveau dialogue nord-sud et de promouvoir le développement culturel et économique.

« Les francophones ont agi de concert à Rio de Janeiro pour l'environnement, à Vienne pour les droits de l'homme » rappelle opportunément Jacques Toubon (3). Là se dessine effectivement - mais encore insuffisamment - une politique francophone refusant de réduire au rapport de forces économique les échanges entre États, particulièrement entre États riches et États pauvres. Car dans cette volonté se trouve en effet, ou plutôt devrait se retrouver en acte « une exception francophone » face au désir d'hégémonie et d'uniformisme anglo-saxon, pure volonté de puissance économique et commerciale. Mais il appartient à la France de reprendre tout son rôle à l'intérieur de la francophonie, comme sur la scène internationale, en gardant présent à l'esprit qu'elle a une autre vocation que continentale : et ce rôle - les pays francophones et particulièrement ceux du sud, qui ont le plus besoin de nous, nous l'ont rappelé à ce sommet - ne peut être que le rôle moteur.

Axel TISSERAND

- (1) *Le Monde* du 15 octobre 1993, article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz.
(2) Institution panfrancophone fondée en 1969 et siégeant à Paris. Son secrétaire général, controversé, est actuellement un Canadien.
(3) *Le Monde* du 15 octobre 1993.

Le grand chic parisien

Défendre la politique agricole française ? Défendre le principe de l'exception culturelle ? Vous n'y pensez pas : c'est d'un vulgaire !

Sous forme d'éditorial, nous avons pris une position argumentée dans l'affaire du GATT (1) et nous l'appuierons prochainement par un dossier. Mais, entre temps, il n'est pas inutile d'évoquer la campagne menée par nos deux principaux quotidiens d'information, *Le Monde* et *Libération*, en faveur de la signature des accords du GATT tels qu'ils sont conçus par les Américains.

Bien entendu, il serait absurde de voir dans les opinions exprimées dans les deux quotidiens une opération orchestrée, ou un complot contre la France tramé par la C.I.A., la Trilatérale et Wall Street : ce type d'interprétation, évidemment paranoïaque, n'a cessé de desservir les plus justes des réactions à l'impérialisme américain. Ce qui mérite d'être relevé, c'est une ambiance, un climat, une tendance de la mode, un souci du qu'en-dira-t-on. Ainsi :

- c'est ringard de se retrouver d'accord avec le « lobby agricole », qui défend des intérêts « corporatifs » : vieux mépris du citadin à l'égard du rural, un rural qu'on n'envisage plus à Paris que sous les vertes couleurs de l'écologie.

- c'est ringard de défendre le cinéma français : c'est comme si on défendait l'image du Français en bérêt basque avec sa baguette de pain en oubliant que l'existence du cinéma français garantit celle du cinéma européen.

- c'est ringard de défendre les intérêts nationaux : la nation française, c'est toujours le village d'Astérix, le minable défi lancé à l'univers, le refus, irréaliste, de s'intégrer au vaste monde.

Dans *Libération* (15 octobre) Alain Duhamel a réussi le bel exploit de rassembler tous les cli-

chés exploitables sur le thème de la France ringarde : les Gaulois, Déroutède, la *furia francese*, et s'il manque Pétain c'est justement parce que le discours réaliste de Duhamel aurait pu être prononcé à Vichy : « aux yeux des Gaulois, un bon clash vaut toujours mieux qu'une coopération sérieuse et les Français ne se sentent jamais plus sûrs de leur bon droit que lorsqu'ils font l'unanimité contre eux ». Merci pour le général de Gaulle, celui de la France libre, celui du départ de l'OTAN, celui du Québec, celui de Phnom Penh, qui fit régulièrement l'objet de la réprobation bien-pensante et qui eu raison contre les réalistes de toutes les « coopérations sérieuses » et des franchises collaborations.

Pourquoi ces réticences, ces dégoûts, et finalement ce refus de toute politique nationale ? Il faut sans doute y voir le souci de paraître moderne, donc « américain », la séduction exercée par la puissance brute, la peur de déplaire aux amis de New-York et de San Francisco, la confusion bête entre l'uniformisation et l'universel. Le paradoxe, c'est que la modernité américaine appartient déjà au passé : Alain Duhamel et ses semblables restent fascinés par les grosses voitures roses, les jolies blondes, les héros de Guadalcanal et la fraîcheur Hollywood qui enchante leur jeunesse. Depuis il y a eu la défaite du Viêt-nam, la misère, la drogue et la guérilla urbaine, la progression de l'inculture et du fanatisme de la « pensée correcte », le pourrissement de l'économie par la finance... L'Amérique est devenue un anti-modèle et sera peut-être demain un cauchemar digne de son cinéma. Seuls les snobs ne s'en aperçoivent pas.

Sylvie FERNOY

- (1) *Royaliste* n° 607.

Y a-t-il un non-communiste dans la salle ?

L'Est de l'Europe au cours des quatre dernières années a connu la chute du rideau de fer et la fin des blocs. Il n'a peut-être pas connu la fin du communisme et sûrement pas la fin des communistes. Ceux-ci peuvent-ils remettre en cause cela ?

On feint de s'étonner du retour d'ex ou de néo-communistes au pouvoir. Sont-ils jamais partis ? Au lieu d'énumérer les pays où ils sont restés aux affaires, la plupart, il est plus rapide de citer les chefs d'État qui n'ont jamais été communistes. Guère plus de trois : Vaclav Havel, Sali Berisha et Alija Izetbegovic. Le premier ne règne plus que sur la petite moitié du territoire et n'a pu éviter la dissidence slovaque sous direction ex-communiste. Le second est à la tête d'un pays, l'Albanie, qui était un cas isolé, hors du bloc communiste proprement dit. Le dernier, en Bosnie-Herzégovine, cherche désespérément son salut tout en s'agrégeant comme l'Albanais à la communauté islamique. Bref autant d'exceptions qui confirment la règle.

La parenthèse est-elle en train de se refermer ? Encore faudrait-il s'entendre sur ce qui s'est réellement passé à l'Est. On a trop vite fait de conclure de la fin d'un système international à celle d'une organisation sociale. A l'intérieur les continuités l'emportent nécessairement même en cas de révolution. Or il n'y a pas eu révolution, même de velours, ni de contre-révolution, mais le contraire d'une révolution politique, un « big bang » économique avec les mêmes hommes mués de bureaucrates en entrepreneurs. A l'extérieur en revanche, il y a bien eu la chute du rideau de fer, la dissolution du pacte de Varsovie et du Comecon, le départ des troupes russes (en cours). Nous n'avons pas rêvé. Les nouveaux gouvernements dits sociaux démocrates ne le remettent pas en cause. Pour combien de temps ?

C'est qu'à l'extérieur, la nature aime les situations tranchées, les

lignes de rupture (les frontières), bref les discontinuités. A cet égard, l'histoire diplomatique oscille entre deux traditions : la barrière de l'Est, de la mer Baltique à la mer Noire, où l'entente avec la Russie. La première au risque d'isoler la Russie derrière un cordon sanitaire et de la durcir, la seconde au sacrifice de la Pologne et de l'Europe centrale en général. Le secret du roi sous



Octobre 1893 : le président Sadi Carnot et le tsar Alexandre III scellent l'Alliance franco-russe.

Louis XV avait pour objet de concilier notre politique polonaise (et suédoise et ottomane) avec notre alliance avec les empires, russe et autrichien. On n'a jamais fait rien d'autre depuis que de chercher à résoudre cette quadrature du cercle. C'est le défi qui est à nouveau lancé à la Communauté européenne et à l'alliance atlantique.

Eltsine qui avait accordé du bout des lèvres à Lech Walesa et aux Hongrois le droit de se rapprocher

de l'OTAN s'est rétracté quelques jours plus tard. Y a-t-il deux politiques russes : celle du MID (le ministère des Affaires étrangères) et celle du Kremlin ? A-t-il agi sous la pression de l'armée russe dont il avait besoin pour briser les vieux-communistes ? Pour conserver cette concession pour l'avenir de son troc avec l'Occident ? Ou bien pour introduire un élément de division dans la politique intérieure polonaise au lendemain de la victoire du PSD ? Il y a quelque contradiction à se réjouir de la victoire d'Eltsine à Moscou et à pleurer sur celle de Kwasniewski à Varsovie. Le communisme pur et dur a beau avoir été vaincu à Moscou - mais peut-être pas partout ni sans retour - il ne faut pas se mystifier soi-même sur l'alliance russe et une nouvelle entente américano-russe. Les communistes « libéraux » ont beau avoir gagné les élections en Pologne, il ne faut pas leur fermer les frontières que nous n'avons que trop tardé à ouvrir. L'OTAN dans sa version actuelle et dépassée n'est certainement pas la meilleure voie. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, et surtout ne rien faire sans l'aval de Moscou, auquel chez nos voisins d'outre-Rhin qui poussaient le plus, on se hâte de déférer sans vergogne. On trouvera toutes les plus belles excuses du monde. Mais qui croit-on bernier et pour combien de temps ?

A octobre 1917 (et ses réminiscences des 2 et 3 octobre 1993), au 3 octobre 1990, célébrant l'unité de l'Allemagne, ne répondons pas octobre 1893 (1) et souvenons-nous de l'avertissement de Bainville durant la guerre civile russe : « *puisque les bolcheviks ont continué les tsars, pourquoi les tsars, s'il en revenait, ne continueraient-ils pas les bolcheviks ?* ».

Yves LA MARCK

- (1) Le centenaire de l'alliance entre la III^e République et l'empire des Tsars, actuellement commémorée par une exposition et un cycle de conférences au Musée de l'Armée.

◆ **ROUMANIE** : Le parti de l'Alliance Civique, appartenant à l'opposition, a demandé au président de la République, Ion Iliescu, d'inviter officiellement le roi Michel I^{er} de Roumanie, en exil à Genève, afin qu'il puisse assister le 1^{er} décembre prochain aux cérémonies organisées pour la Fête nationale. Ce parti se réfère aux récentes déclarations du président, affirmant qu'il souhaitait oeuvrer en faveur de la concorde et de la réconciliation nationale.

◆ **MONACO** : Au nom du Prince Souverain Rainier III de Monaco, son fils Albert, prince héréditaire, a prononcé devant l'Assemblée de l'ONU à New-York le discours d'entrée de son pays dans cette instance internationale. « *La principauté de Monaco s'est toujours appuyée, dans ses rapports avec les autres pays, sur le respect des normes et des textes internationaux. Ses princes ont eu parfaitement conscience que la défense de la paix passait par le respect de la souveraineté des États et le développement de relations amicales entre les peuples... L'attachement de mon pays à la paix est une tradition plus que séculaire de ses princes, dont la dynastie fêtera bientôt son 700^e anniversaire. C'est aussi une volonté politique qui n'a fait que se perpétuer et se renforcer au cours des temps. Elle se manifestera toujours au sein de cette haute Assemblée des Nations avec conviction et détermination* ». Le représentant permanent de la Principauté à l'ONU sera M. Jacques Boisson.

◆ **BELGIQUE** : La Chambre des députés a voté le 12 octobre, par 165 voix contre 13 et 13 abstentions, la loi fixant la nouvelle liste civile du roi des Belges Albert II. Ce dernier touchera une dotation annuelle de 244 millions de francs belges (42 millions de francs français environ), en augmentation par rapport à celle allouée à son frère défunt le roi Baudouin. Cette augmentation, selon le gouvernement, est justifiée par les nombreuses fonctions nouvelles créées au cours du règne précédent et prises en charge par la Maison royale. Le parlement a également accordé une dotation annuelle et viagère de 45 millions de francs belges à la reine Fabiola, et une autre de 13 millions de francs belges au prince Philippe, héritier présomptif du trône. Seuls les députés nationalistes et d'extrême-droite, toujours disposés à manifester leur opposition à la monarchie unitaire, ont voté contre ces dotations.

◆ **GRANDE-BRETAGNE** : Arrivée mouvementée de la reine Elisabeth II à Chypre pour la Conférence annuelle des pays du Commonwealth. Accueillie à son arrivée à Larnaca par le président chypriote Glafkos Clerides, la souveraine ne manifesta aucun signe de surprise devant l'absence de cérémonie officielle de bienvenue, autre que les centaines de manifestants anti-britanniques ayant gardé en mémoire les événements tragiques des années 50 pendant lesquels les troupes britanniques réprimèrent impitoyablement les menées du groupe terroriste EOKA partisan du rattachement à la Grèce. Les nationalistes grecs ont accueilli la reine Elisabeth par des slogans tels « *Honte à ceux qui accepteront de présenter les clés de la ville à la reine assassine* » et sa voiture a été malmenée. L'arrivée, quelques heures plus tard du prince Philip, duc d'Edimbourg, né prince de Grèce, n'a pas réussi à calmer l'ardeur belliqueuse des manifestants.

Partager le temps de travail ?

Le récent débat parlementaire qui a précédé l'adoption du plan quinquennal pour l'emploi préparé par Michel Giraud a révélé que l'ensemble de la classe politique, à part quelques irréductibles que l'on compte dans les rangs de l'actuelle majorité, était plutôt favorable au partage du temps de travail. Même Michel Rocard pour lequel on est en droit de se demander pourquoi il n'a rien fait en ce sens lorsqu'il était premier ministre...
Que penser d'une telle proposition ?



Avant d'aller plus loin dans l'analyse de cette question, une précision sémantique s'impose. Bien que le terme de **partage** soit généreux et renvoie à la notion de solidarité, il est préférable de ne pas l'employer car il risque de fausser le débat. Il pourrait nous conduire à considérer que le travail est un gâteau, que les employés sont de plus en plus nombreux à vouloir se le partager et qu'il convient, en temps de crise, d'en réduire la part de chacun pour que tout le monde ait la sienne, quitte, une fois la crise passée, à s'en redistribuer des parts plus importantes. Ce serait perdre de vue que la réduction du temps de travail n'est pas uniquement une revendication d'ordre matériel mais qu'elle recèle également une motivation liée à l'amélioration du bien-être, à la volonté de disposer de temps libre pour faire autre chose, au désir de travailler autrement, au souhait de vivre différemment en rééquilibrant son temps au détriment du travail qui depuis la révolution industrielle occupe une part de plus en plus importante dans la structure des temps sociaux. Le terme de **réduction du temps de travail en vue d'une meilleure répartition de l'emploi** semble, dès lors, plus approprié que celui de **partage**. D'autant qu'à l'heure actuelle on ne peut s'empêcher de constater que le travail est mal réparti. D'abord, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, ensuite entre les

classes d'âges, enfin les hommes et les femmes. Cette remarque est vraie également pour le temps libre.

Il n'est peut-être pas inutile non plus de rappeler que le travail n'a pas toujours eu une aussi bonne image. Souvenons-nous que les Grecs le considéraient comme une chose tellement dégradante qu'ils la confiaient à des sous-hommes (les esclaves). Rappelons-nous qu'au Moyen âge, la société était divisée en trois catégories : ceux qui combattaient, ceux qui priaient et ceux qui travaillaient. Or, la condition de travailleur n'était pas la plus enviée ni la plus enviable. Enfin, plus récemment, qu'avaient d'humanisant les emplois de mineurs de fond, d'ouvriers spécialisés ou de domestiques ?

Travail ou emploi ?

D'où une seconde précision d'ordre sémantique entre travail et emploi. Le travail possède une dimension éthique irréfutable, il permet aux identités individuelles et sociales de se structurer, il demeure ce dans quoi on s'investit et se réalise. Alors que l'emploi est ce grâce à quoi on gagne sa vie et celle de sa famille, ce qui permet de se vêtir, de se loger et de se nourrir plus ou moins convenablement. Ces deux dimensions sont nécessaires, mais si l'emploi rémunéré a

pris le pas sur le travail, n'est-ce pas parce que dans la société de consommation dans laquelle le mimétisme fonctionne à plein régime, on en veut toujours plus, pour faire comme le voisin : on veut donc gagner toujours davantage et peu importe si cela est au détriment de ses concitoyens. C'est peut-être également parce que notre société a perdu toute référence au sens.

L'idée d'une réduction du temps de travail doit être prise au sérieux et analysée comme une chose sérieuse. D'abord parce que l'histoire montre que la tendance est à la réduction du temps de travail, ensuite parce que d'autres pays européens (Danemark et Allemagne) ont pris des mesures allant dans ce sens. Enfin, parce qu'elle peut être un instrument de lutte contre le chômage. Mais il n'est peut-être pas inutile de prendre quelques précautions et de ne pas s'y rallier sans s'être donné le temps de la réflexion.

Concernant la dimension historique de la question, s'il est vrai que le temps de travail est de plus en plus court, du moins en Europe, il est bon de rappeler que la France a mis plus de quarante ans entre 1936 et 1980 pour passer des quarante heures de travail hebdomadaires légales aux quarante heures effectives. Ce rappel démontre que la société française n'était pas vraiment prête pour accepter un tel changement. D'autre part, le passage à la semaine de trente-neuf heures n'a pas vraiment convaincu

en 1982. Certes, une réduction d'une heure n'était pas suffisante pour créer des emplois et la période n'était pas vraiment propice. Ces deux échecs mettent en évidence qu'une législation, s'il elle est nécessaire, n'est pas suffisante et ne saurait faire l'économie d'une vaste négociation entre partenaires sociaux et l'État. Il ne sert à rien, en effet, d'imposer par le haut une telle mesure si les syndicats et le patronat ne se sont pas auparavant mis d'accord.

L'exemple du Danemark qui est passé de quarante heures de travail hebdomadaire à trente-sept entre 1985 et 1990 montre, à l'inverse de ce qui s'est passé en France, qu'une réduction négociée du temps de travail est réalisable. Dans ce pays, l'État a fixé un cadre législatif à l'intérieur duquel les entreprises, les secteurs et les branches ont adopté des modalités variables selon les régions, les conditions de production et les rapports de force entre syndicats et patronat. Ainsi certaines entreprises ont-elles opté pour une diminution de deux heures la première année et d'une heure la dernière. D'autres ont procédé de manière plus progressive en réduisant la durée de travail de demi-heure en demi-heure jusqu'à trois heures.

Les motivations essentielles qui ont poussé les Danois à aboutir rapidement à des accords étaient de pouvoir disposer de temps libre à consacrer à l'éducation de leurs enfants, aux

loisirs ou à des activités bénévoles. Si tout semble s'être déroulé comme cela était prévu, deux remarques s'imposent cependant. D'abord, il aurait été difficile de descendre en deçà des trente-sept heures sans remettre en cause les fondements mêmes de la société danoise. Ensuite, il convient de souligner qu'une société qui fonctionne avec trente-sept heures est différente d'une société qui fonctionne avec quarante heures. Dans ce second cas, il y a de plus en plus de personnes qui travaillent de manière atypique : soit le soir, plus tard, soit le matin plus tôt, soit le dimanche. Cette nouvelle orientation peut être difficile à gérer. Allons plus loin, imaginons que tout le monde travaille trente heures par semaines. Cela signifie que les employés des commerces, des banques, du secteur des loisirs travailleront également trente heures. Or l'accès aux magasins, aux guichets, aux piscines, aux stades... devra être autorisé plus de trente heures puisque les gens auront plus de temps disponible. L'organisation de la société sera plus complexe. D'où la nécessité, d'une part, d'organiser les changements, de les contrôler et d'y aller progressivement, d'avancer par palier.

La réduction du temps de travail créera-t-elle des emplois ?

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, bien que cette dimension ne soit pas la seule à prendre en considération, tous les modèles économétriques montrent qu'une réduction de temps de travail permettrait de créer des emplois. Le Commissariat général au plan prétend que le passage à la semaine de trente-sept heures créerait 500 000 emplois. Là encore, plusieurs précautions s'imposent. Les simulations sont à prendre comme des outils d'analyse : elles sont une image de la réalité, un instantané, elles ne sauraient être confondues avec la réalité, laquelle demeure beaucoup plus complexe que le plus complexe des modèles. D'autre part, il ne faut pas leur faire dire ce pour quoi elles n'ont pas été élaborées : les conclusions hâtives que certains hommes politiques tirent des modèles frisent l'irresponsabilité. En l'état actuel des choses ce que l'on peut dire c'est qu'une réduction de la durée du travail créera, par l'activité qu'elle dégagera, directement et indirectement, des emplois, mais pas les emplois prévus par les simulations et pas suffisamment pour réduire de manière considérable le chô-

mage. L'exemple danois, là encore est significatif, qui montre que le passage à trente-sept heures de travail hebdomadaire n'a pas créé beaucoup d'emplois. En revanche, il a contribué à diminuer la durée moyenne du chômage dans des proportions non négligeables, ce qui représente d'ores et déjà une bonne chose.

Reste posée la question du financement. Une réduction de la durée hebdomadaire de travail devrait pouvoir se faire sans compensation salariale c'est à dire sans diminution des salaires réels. D'une part, parce qu'une diminution des salaires réels serait démotivatrice, d'autre part parce qu'il y aurait deux manières de financer cette réduction du temps de travail. La première serait fondée sur l'autofinancement. Toutes les simulations qui associent une réduction du temps de travail à une augmentation de la durée d'utilisation des machines, permise par une réorganisation du travail, montrent que cela permet de dégager des capacités financières qui compensent une réduction du temps de travail. La seconde façon de financer serait d'avoir recours à la fiscalité, qu'il conviendrait dès lors de réformer.

Enfin, deux questions demeurent qu'il conviendra de se poser avant de se lancer dans une politique de réduction du temps de travail : la première concerne l'étalement dans le temps. Faut-il conserver comme référence la semaine, l'année, l'échelle de toute une vie ? Cette dernière hypothèse n'est pas aussi saugrenue qu'il y paraît pour trois raisons. Primo, l'expérience montre que les gens entrent dans la vie active de plus en plus tard. Secundo, en fonction de son âge on est plus ou moins vigoureux, donc plus ou moins capable de travailler longtemps. Tertio, suivant la période de la vie à laquelle on se trouve, on peut avoir envie de s'acharner au travail ou, au contraire, de lever le pied. Le

dernier aspect que nous voudrions aborder concerne le travail de certaines catégories professionnelles et notamment des cadres supérieurs. Diminuer leur temps de travail hebdomadaire n'a pas de sens. Il faudrait donc trouver des modalités alternatives comme les congés sabbatiques, le cumul des congés...

Ainsi la réduction du temps de travail pourrait contribuer à la résorption du chômage, mais elle ne saurait être le seul remède. Elle n'exempte pas le gouvernement de l'associer à d'autres mesures de politique économique, d'autant plus que le chômage n'est pas le seul objectif visé. D'autre part, pour que cette mesure soit efficace, contrairement à ce qui s'est passé en 1936 et 1982, il conviendrait de ne pas l'imposer aux partenaires sociaux mais qu'elle soit le résultat de négociations. Enfin, il faudrait que la réduction soit progressive et ne soit pas généralisée à l'ensemble de l'économie. Trois conditions qui, si elles ne sont pas réunies risquent de conduire à un nouvel échec.

Nicolas PALUMBO

A gauche

De la parole à la Nation

Pour la deuxième fois, Philippe Séguin publie ses discours. Après son *Discours pour la France* qui lança - et permit - un véritable débat sur Maastricht, voilà qu'il récidive avec ceux prononcés en juin dernier, publiés sous le titre *Ce que j'ai dit*.

Autant dire que, par delà toute petite phrase politique dont tout l'être n'est que dans son effet immédiat et illusoire, pervertisant ainsi le logos politique, il s'agit pour Séguin, du moins l'affirme-t-il d'emblée, de redonner au verbe sur la cité toute sa dignité. Aussi ces discours s'ouvrent-ils par une réflexion sur la parole politique - comme devoir et lien. Les médias, étymologiquement, devraient renforcer ce lien : voués au spectacle, ils sont et font écran. Manifestement, pour Séguin, derrière son « Munich social », « expression-choc », mais juste, toute une parole qui justifie et analyse, essentielle, n'a pas transpiré ; d'où la nécessité de cette édition où la parole retrouve sa dimension d'acte politique : cela seul, intéresse déjà le royaliste.

Mais aussi ce qui commence et commande ces discours : une conception de la France, de la nation... et de l'État, qui permet une transcendance de la République jusqu'à... elle-même, c'est-à-dire jusqu'au simple souci du bien commun. Ainsi : « *J'ai pensé que, depuis DES siècles, c'était le ressort même de la République que d'unir, ou du moins de chercher à unir, le sommet de l'État au plus démuné des citoyens* » avant d'ajouter, là précisément « *Elle ne suffit pas, mais la parole au moins est un lien : si ce lien s'égare, je ne donne pas cher de la République, tôt ou tard* ». Effectivement, la dignité de la parole politique rejoint la question du fondement de l'État : depuis DES siècles, dit-il : cela indique que, comptant au-delà de deux, c'est bien dans toute la tradition nationale qu'il s'inscrit et dans une dimension capétienne de la

Respublica que le général de Gaulle a su en partie relever. D'où découle une conception fortement historique, une « logique française », de l'exigence de souveraineté de notre nation et de sa politique extérieure : ainsi, Séguin a raison de rappeler que le roi était « empereur en son royaume » et que la politique de la France, quand elle fut elle-même, fut toujours de refuser les empires, jusque « *sur la Marne ou les collines de Valmy, dans les replis de Chinon ou les parages de Bouvines* » écrit-il en accord avec le comte de Paris. Mais qu'ouverte au monde, en revanche, la France ne saurait se replier sur le continent - en quoi semble consister le danger de l'esprit de Maastricht.



Aussi, sans procès d'intention, pourquoi ce reste jacobin, et « hussard noir » quand, pour définir la légitimité du pouvoir politique, il dit « *qu'il doit coïncider strictement avec une culture homogène dont il puise (...) un consensus à gouverner* » ? L'« archétype national » n'est pas fonction d'une « homogénéité culturelle » problématique de même que l'archétype impérial ne se définit que secondairement, et pas nécessairement, par l'hétérogénéité : c'est d'abord une volonté de puissance. L'« harmonie » dont il parle peu après semble plus prometteuse de sens. Certes, il y a une

identité française, qu'il a su dessiner à grands traits : une langue primordiale, une esthétique, une volonté d'ordre et d'harmonie, bref une civilisation qui dépasse le souci d'une culture homogène. Aussi cette société française a-t-elle pu et peut-elle continuer à laisser s'épanouir des différences dont le roi auparavant, il est vrai, incarnait la transcendante unité.

La francophonie, à laquelle Séguin tient tant, n'est-elle pas précisément l'effet d'une civilisation qui, s'ouvrant sur le monde, a su engager une permanente et vivante dialectique de l'un et du multiple ?

L'essentiel demeure donc dans l'accord sur une conception de la nation comme accès à l'universel - un universel réel que caricature en effet un mondialisme niveleur et hypocrite -, de la France comme puissance de mesure dans le monde, et de l'État comme souci du faible et comme médiateur social. D'où le refus d'une vision purement économe de la société et du travail - l'entreprise ne peut être, en effet, le modèle de la vie sociale -, refus que nous partageons, car cette vision mutilé l'homme tout en faisant perdre sa réelle dignité au travail ; et l'affirmation, contre les idées toutes faites et d'autant plus tyranniques, que l'État a encore une fonction, qu'une autre politique est possible, face à un culte général et lâche de l'impuissance, et qu'en ce domaine le secteur public a un grand rôle à jouer. Nous l'avons toujours pensé et répété, contre un prétendu jeu naturel du marché.

Si elle se perpétue, une telle parole politique, de tradition véritablement gaullienne, intégrant le social et le national hors de toute perversion populiste, nous verra toujours prêts à dialoguer avec elle, dans le souci capétien, et *républicain* : celui du bien commun.

A. T.

Philippe Séguin - « *Ce que j'ai dit* » - Ed. Grasset, 1993 Prix franco 92 F et « *Discours pour la France* » - Ed. Grasset, 1992 - Prix franco 86 F.

Lacan, quelle histoire...

Le gros livre qu'Elisabeth Roudinesco vient de consacrer à cet époustouflant personnage que fut Jacques Lacan a énormément intéressé le lecteur néophyte et incompetent que je suis. Si j'admire et apprécie, c'est toujours depuis la maison d'à côté ou la fenêtre d'en face, car cette exploratrice accomplie de l'univers psychanalytique ne m'a pas persuadé d'entrer dans sa religion, son obédience, sa culture... Comment définir cela ? J'ai le sentiment qu'il y a, en effet, une culture *psy* et qu'une fois que l'on y est entré on en est prisonnier, condamné à errer dans ses chapelles. Il est vrai qu'avec Jacques Lacan cette culture fut extraordinairement accueillante à tous les autres courants de pensée et que presque rien d'important ne lui a échappé. Mais justement, tomber sous l'oeil du « Maître » c'est se faire absorber tout cru, phagocyter, intégrer dans son propre système. Système lui-même toujours en recherche effrénée, car ce héros balzacien est aussi le chercheur d'un impossible absolu marqué par un pessimisme indélébile.

Un homme libre aussi, toujours en avant sans être le moins du monde progressiste. Un aventurier lancé dans l'univers de la folie, fasciné mais anxieux, fondateur et briseur d'école. Dans cette course sans fin décrite par Elisabeth Roudinesco où le saisis-je, où il me touche, me provoque ? Un mot de l'homme. On l'a décrit sous l'aspect le plus noir : tyrannique, menteur, séducteur infatigable pour mieux mettre sous son joug, intéressé par l'argent, mégalomane. Et à l'évidence, il fut un peu tout cela, avec encore bien d'autres défauts : illusionniste, charlatan, clown même. Mais est-ce un défaut ? Philippe Sollers déclare qu'il a tourné la psychanalyse du côté du comique intégral, avec un humour et une fantaisie qui n'existaient pas avant lui. Et cela nous en dit beaucoup plus que tout le reste sur son secret. Le penseur fut d'un bout à l'autre de sa vie à bras le corps avec le tragique. Jamais il ne voulut le dissoudre ou tricher avec lui, simplement jouer avec la force de l'esprit pour dénouer un peu plus l'écheveau. Il y a aussi de la bonté qui éclate chez lui, ne serait-ce que dans les témoignages directs cités par sa biographe : « *Il avait une fantastique écoute, une approche humaine pleine de tact ; j'ai toujours eu l'impression qu'il comprenait ma souffrance et qu'il ne se moquait pas de moi... Non seulement Lacan m'a appris à me réconcilier avec mon père, mais il m'a sorti du militantisme féministe. Il critiquait la dérive de la psychanalyse sauvage, dite « collective ». J'ai rencontré dans mon analyse avec lui un père possible, affable, courtois, heureux de me voir et me poussant à agir dans la réalité... »*. Rien que pour cela, il lui sera beaucoup pardonné. Un autre admirable récit montre son jugement très sûr dans son soutien à un enfant psychotique.

Sa gloire... et son échec

Il n'y avait pas que le snobisme pour qu'on se bouscule à sa porte. S'il gagna beaucoup d'argent auprès de ses analysés, on ne peut sous estimer les secours qu'il dispensa, d'autant qu'il accueillait tout le monde, y compris les personnes que ses collègues repoussaient par peur du danger. Il fut habité par la fulgurance de l'esprit, qui le déportait toujours plus loin dans un ésotérisme de plus en plus indéchiffrable, même à lui-même qui se condamnerait presque à l'aphasie. Il avait appris de Wittgenstein qu'il y a obligation du silence lorsque la parole ne peut énoncer clairement. Le silence il ne l'admet pas. Il veut penser, formaliser l'ineffable en essayant d'échapper à l'alternative de l'occultisme et du discours universitaire figé. Ce fut sa gloire et son échec.

Si incommunicable était son savoir et sa science, il était écouté passionnément dans son fameux séminaire, justement parce qu'une façon ou d'une autre il atteignait ses auditeurs au plus sensible. Le maître se plaisait à jongler avec ses mots savants, ses calembours, il cultivait à

dessein l'obscurité. Ce n'était pas du tout gratuit. Pourtant, ses interlocuteurs privilégiés, les plus grands - sauf Foucault et Althusser - se sont refusés à affronter ou même à cerner sa pensée. Lévi-Strauss, Jacobson, Kojève qui l'influencèrent profondément, toujours à sa façon, ne lui firent pas grâce d'une lecture. Quant à Heidegger qu'il reçut chez lui, à qui il fit visiter la cathédrale de Chartres, non sans effrayer l'épouse du philosophe, par la vitesse insensée avec laquelle il conduisait sa voiture, il demeura muet devant ses explications enflammées. Pire encore, dans une lettre adressée à un de ses correspondants l'auteur de *Sein und Zeit* écrivait : « *Je vous envoie une lettre de Lacan. Il me semble que ce psychiatre a besoin du psychiatre* ».

Heidegger ne pouvait retrouver son bien dans ce que le psychanalyste lui avait dérobé pour l'investir dans sa recherche. Lacan a retenu de lui cette parole « *qui parle à la place de l'homme et qu'il faut écouter pour en restituer le sens* ». Il traduisait le texte allemand avec une souveraine liberté en lui donnant une saveur mallarméenne, privilégiant l'ouïr sur le dire. C'est cette liberté qui doit retenir notre attention, car elle définit le vrai génie du penseur. Ce qui l'intéresse c'est la vérité du désir, au contraire de Heidegger dont il écarte le souci ontologique, la vision négative de la science. Son projet le tire bien ailleurs et il a une indéniable dimension philosophique, une prétention à la totalité, même s'il s'inscrit dans la mort de la métaphysique.

Apocalypse du désir ?

Paul Ricoeur a parlé savamment de l'entreprise freudienne comme d'une interprétation de la culture dans son ensemble, interprétation totale bien que limitée dans son point de vue. On pourrait probablement dire la même chose de Lacan, mais en reprenant totalement la réflexion, car il est trop évident que si « le disciple » s'est toujours voulu intégralement fidèle à l'inventeur de la psychanalyse, il a produit une sorte de mutation de l'objet. Est-ce trop dire qu'il l'a tiré complètement hors de ce qu'elle pouvait avoir encore de mécaniste et de biologique ? Quoiqu'il en soit, cette amplitude de la pensée lacanienne pourrait peut-être se mesurer dans son conflit avec Jean-Paul Sartre. Michel Foucault a dit l'essentiel lorsqu'il a caractérisé son apport original qui rejoignait celui de Lévi-Strauss : « *nous découvrons que la philosophie et les sciences humaines vivaient sur une condition très traditionnelle du sujet humain et qu'il ne suffisait pas de dire, tantôt, avec les uns, que le sujet était radicalement libre, et tantôt, avec les autres, qu'il était déterminé par les conditions sociales. Nous découvrons qu'il fallait chercher à libérer tout ce qui se cache derrière l'emploi apparemment simple du pronom « Je »*. Le sujet : une chose complexe, fragile, dont il est si difficile de parler, et sans laquelle nous ne pouvions pas parler ».

Ce sujet était plein de trous et de béances. Que faire pour l'aider ? Précisément l'informer de son obscurité et de sa complexité. Cela ne pouvait se faire à travers un parcours linéaire et limpide. D'où la difficulté de l'entreprise qui était aussi celle d'un langage. Au bout du chemin, y avait-il vraiment apocalypse du désir ? Pierre Boutang dénonçait non sans raison, une Pentecôte pour la mort. Mais dans la totalité tragique qui est la sienne, n'y a-t-il pas place pour une énigme supérieure ? C'est l'avis de Sollers qui reste sur le souvenir de ses conversations à propos de Joyce. N'y a-t-il pas malgré tout dans ce reste de gaité quelque chose qui désigne on ne sait quel ailleurs ?

Gérard LECLERC

Elisabeth Roudinesco - « *Jacques Lacan, esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée* » - Fayard - prix franco 198 F.

↳ Gérard Leclerc.



(1) « Tempête sur la gauche, témoignage de deux rescapés » - L'Harmattan, 1993.

Lire « Royaliste »
c'est bien...

... s'y abonner c'est mieux

Votre abonnement nous aide à développer notre action

Montherlant le réparé

Montherlant est injustement oublié. Pas seulement oublié, mais également méconnu, proteste Philippe de Saint Robert dans un vibrant plaidoyer où il tente de réparer l'injustice littéraire qui frappe l'auteur de *La Reine morte*.

La *Relève du soir* (1) se présente comme un triptyque. D'abord, une analyse littéraire, parfois abstruse, révèle la profonde connaissance par Saint Robert de l'œuvre de Montherlant. Ensuite, la reproduction d'une correspondance qui s'étale de 1955 à 1972 montre un appivoisement progressif et réciproque des deux écrivains et dévoile plus une intimité intellectuelle qu'une réelle complicité, peut-être en raison du profond respect de Saint Robert pour le sujet d'un de ses premiers ouvrages (2). Cette correspondance, dans laquelle se glissent parfois des courriers sans grande importance, nous révèle finalement un Montherlant plus humain et plus vrai que la statue dressée dans le premier développement.

Enfin, dans une dernière partie, suivie d'un parallèle entre Mauriac et Montherlant, Philippe de Saint Robert opère avec intelligence la synthèse, ou plutôt le rapprochement, de l'homme et de l'œuvre, d'une écriture brillante et forte qui, à elle seule, justifie qu'on la lise. Il s'interroge sur la raison du purgatoire dans lequel semble plongé depuis sa mort celui qui fut pourtant de son vivant un écrivain et un dramaturge reconnu. Saint Robert y

décèle un décalage entre la société d'aujourd'hui, superficielle et changeante, et un homme de lettres qui s'inscrit dans la durée et qui dérange. Le lecteur pourrait toutefois se lasser ici du fidèle grognard qui vitupère nos mœurs contemporaines (eh oui, tout fout le camp...) et où l'on sent poindre l'antinomie entre la France éternelle et les éphémères Français. On regrettera aussi, parfois, certaines pesanteurs dans la réflexion, qui seraient sans doute mieux passées au son d'une petite musique matz-névienne dont Montherlant lui-même se serait sans doute délecté.

La vérité de Montherlant, et donc son actualité, se révèle ici dans la lucidité et l'esprit de résistance, dans lequel même les plus faibles, même les plus « séparés », viennent puiser leur grandeur. La boucle est bouclée et l'on ne s'étonnera pas d'apprendre que, isolé dans le Pacifique à la veille de l'explosion de la première bombe atomique française, de Gaulle lisait Montherlant.

Christian MORY

(1) Philippe de Saint Robert - « Montherlant ou la relève du soir » - Ed. Les Belles Lettres - prix franco 158 F.

(2) « Montherlant le séparé » paru chez Flammarion en 1969 (épuisé).



L'hermine de lumière

Il fallait à la fois des talents d'écrivain et d'historienne pour se permettre d'écrire les Mémoires apocryphes d'Anne de Bretagne. Dans cet exercice délicat, Marie-France Barrier a fait merveille.

On a beau être dès sa plus tendre enfance promise à la souveraineté du pays de Bretagne - et en des temps combien difficiles - comment s'imaginer que la vie, la raison d'État (« par traité et par contrat », quelle belle formule officielle !), ainsi que celle du cœur, vous feront devenir deux fois la reine de ce puissant voisin, la France, qui sa vie durant a tant inquiété votre père le duc !

Hors les Bretons pourtant, pour qui elle reste à jamais la « Bonne Duchesse », qui se souvient encore un peu d'Anne de Bretagne, qui fut l'épouse de Charles VIII avant d'être celle de Louis XII ?

L'histoire de France semble frappée d'amnésie à l'égard de cette grande dame qui, en trente-sept années que dura sa courte vie, par son sens aigu du politique, son intelligence des arts et des lettres, sa volonté farouche et parfois sa grâce toute féminine, sut écrire, bien souvent à elle seule, l'histoire de ce pays (n'allait-elle pas jusqu'à refuser à son royal époux éberlué l'accès au lit conjugal, pour refroidir ainsi ses ardeurs guerrières contre le pape ?).

Grande dame et maîtresse femme, Anne de Bretagne a donc déterminé la politique de son siècle, notamment en créant un véritable réseau d'influence à travers les cours d'Europe avec ses « consœurs »

régnantes, mais a aussi été l'inspiratrice de cette renaissance française, admirée du monde entier qui vient contempler, du Japon ou d'Amérique, nos célèbres châteaux de la Loire.

Quand elle est pour certains, à travers cinq siècles, symbole de l'autonomie bretonne, pour d'autres la fondatrice d'une certaine idée de la France et de sa culture, pourquoi « L'hermine de Lumière », selon le beau titre de l'ouvrage de Marie-France Barrier (1) doit-elle rester ainsi méconnue ? Lui reproche-t-on sa féminité, sa bretonnité, ou tout simplement sa modernité ?

Il fallait sans doute la plume d'une historienne et la sensibilité d'une femme pour faire revivre, aux travers de Mémoires apocryphes cette dame de cœur et de fer, facteur d'unité, d'intégration, en un mot, de civilisation.

Tel ministre de retour aux affaires, ou certain Breton franchouillard prônant si fort une « France aux Français », ne seraient pas mal inspirés de relire et l'histoire de la France, et l'histoire de la Bretagne.

Peut-être comprendraient-ils enfin que ni rodontades méridionales ni diatribes porcines (2) ne font vraiment partie de l'histoire de ce pays.

Maria DA SILVA

(1) Marie-France Barrier - « L'hermine de lumière » - Ed. de la Duchesse Anne - Prix franco : 200 F.

(2) Pardon aux amis des bêtes, mais ils l'auront compris, les vrais cochons ne sont nullement attaqués ici !



FLASHES

● **Télévision** : Sur France 3, le vendredi 5 novembre, l'émission d'André Bercoff « Français, si vous parliez » aura pour thème « Les royalistes », avec la participation de la princesse Chantal de France, de Stéphane Bern, Bertrand Renouvin et Pierre Pujo et, dans le rôle du républicain, l'historien Michel Vovelle.

● **Conseil National** : Le Conseil National de la NAR s'est réuni à Paris les 16 et 17 octobre. Exceptionnellement les délégués départementaux du mouvement, nouvellement désignés, avaient été invités à participer aux travaux. La nouvelle impulsion donnée au mouvement, en particulier en province, devrait se traduire par un regain d'activité dans les semaines à venir.

● **Exclusion** : Les militants de la NAR-Ile-De-France ont participé au rassemblement organisé le dimanche 17 octobre sur l'esplanade du Trocadéro par ATD-Quart Monde en « commémoration des victimes de la misère », et marqué, par leur présence l'inquiétude des royalistes face à l'extension de l'exclusion sociale. La princesse Chantal de France était présente parmi les invités officiels à cette manifestation.

● **Colloque** : Les 29 et 30 octobre se tient à Vienne (Autriche) un colloque regroupant des chercheurs allemands, autrichiens et français sur le thème « Les politiques culturelles en Europe centrale et orientale ». Bertrand Renouvin y fera une communication : « Possibilités et freins de la politique culturelle française ».

AVIS à nos abonnés

L'entreprise de routage qui assure l'expédition de *Royaliste* à nos abonnés s'est informatisée. Elle a dû procéder à une nouvelle saisie du fichier. Aussi nous demandons à nos abonnés de bien vouloir vérifier l'étiquette d'expédition de leur journal et de nous signaler toute anomalie ou erreur qui aurait pu s'y glisser.

MOSELLE

L'association « N.A.R. Rencontres pour la démocratie » organise le **vendredi 5 novembre à 20 h** une conférence-débat sur le thème « La démocratie selon Louis XVI (1793-1993) - Réformes ou révolution ? » avec **Paul et Pierrette Girault de Coursac**, auteurs bien connus de nombreux ouvrages sur Louis XVI et son règne.

La conférence aura lieu au Cloître des Récollets (Grand Grenier) à Metz.

MAINE-ET-LOIRE

Les rendez-vous d'Angers

Tous les jeudis, rendez-vous est donné à tous les amis du journal et du mouvement. On vient « quand on peut, quand on veut ». Ce n'est pas une réunion militante (même si on peut y aborder des questions très sérieuses) mais une rencontre pour mieux se connaître, dans un café fort sympathique qui sait réunir une clientèle aussi diverse que détentue.

Deux invités par mois (demander le programme précis en écrivant à Nicolas Lucas, B.P. 2141, 49021 Angers cedex 02).

Tous les jeudis à partir de 12 h environ au Café du Jour, 13, rue Bodinier (2^e rue à droite en descendant la rue de la Roë) à Angers (plat du jour à 35 F). Autant que possible prévenez de votre venue au 41.48.95.03, ce petit restaurant attirant beaucoup de monde.

ANCIENS NUMÉROS

Nous proposons des anciens numéros de « Royaliste », par **année complète**, au prix franco de 300 F. Sont disponibles toutes les années de 1977 à 1991, à l'exception de 1979.

La plupart des numéros sont également disponibles **un par un** au prix franco de 17 F pièce.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « *Royaliste* ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

MERCREDIS DE LA N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^{ème} étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 25 F).

● **Mercredi 3 novembre** - Géographe, professeur à l'Université de Paris VIII, Yves LACOSTE est directeur de la revue *Hérodote* et spécialiste de géopolitique. A l'occasion de la parution de son Dictionnaire de Géopolitique, Yves Lacoste nous présentera les enjeux de cette discipline trop longtemps négligée.

INVITATIONS POUR LES MERCREDIS DE LA NAR

Pour recevoir régulièrement les invitations pour nos réunions des « **mercredis de la N.A.R.** », faites-nous en la demande.

Pour des raisons d'économie nous n'envoyons le programme qu'aux personnes l'ayant demandé explicitement

ÉPINGLETTES

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 34 F pièce (franco de port).

- Buste de Louis XVI - 23 mm de haut
- Buste de Marie-Antoinette - 23 mm de haut
- Fleur de lys - 17 mm de haut
- Double cœur vendéen - 24 mm de haut.

WANTED !

Etudiants et chercheurs font souvent appel à nous pour leurs travaux sur le royalisme. Nous nous efforçons donc de constituer un fonds documentaire le plus complet possible. Malheureusement nos collections de bulletins et journaux sont souvent incomplètes, aussi nous faisons appel aux lecteurs de « Royaliste » pour nous aider à retrouver les pièces manquantes.

RECHERCHONS :

LA REVUE ROYALISTE (parue entre 1978 et 1982) - Numéros 2-4-8-9-10-11-12-13-14-15-20.

LE COURRIER ROYALISTE (édité par les Tourangeaux entre 1976 et 1982) - Numéros 36-40-41-44-46.

LE LYS ROUGE (période 1968-1971) dirigé par Christian Masson. Tous les numéros parus.

Si vous êtes en possession de l'un ou l'autre de ces numéros vous êtes prié de nous contacter.

PHOTOS

Sont disponibles en portrait : le comte de Paris, la comtesse de Paris, le comte de Clermont, le duc de Vendôme.

Sont disponibles en groupe : le comte de Paris entouré de ses deux petit-fils, Jean et Eudes (Amboise, septembre 1987), le comte de Paris avec le comte de Clermont (Chantilly, septembre 1990), le comte et la comtesse de Paris (Dreux, juillet 1992).

Ces photos existent en trois formats (sauf le groupe avec Jean et Eudes qui n'existe qu'en 13x18).

Tarif franco :
format 10x15 : 16 F
format 13x18 : 30 F
format 20x30 : 58 F.

OFFRE SPÉCIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

Si ce journal vous a intéressé, vous pouvez bénéficier de notre offre exceptionnelle sans engagement de votre part. Pour 100 F seulement (au lieu de 254 F) vous pouvez recevoir : un abonnement d'essai de trois mois, un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris, un livre de B. Renouvin présentant les idées de la N.A.R., une brochure « Connaissez-vous les royalistes aujourd'hui ? » et une documentation complète sur la NAR et ses publications.

Nom/Prénom : Profession :
Date de naissance : Adresse :

désire bénéficier sans engagement de ma part de l'offre exceptionnelle et verse pour cela la somme de 100 F. Bulletin à retourner accompagné du règlement à :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Pour la France, terre d'asile

notre pays - libérale, socialiste, royaliste, républicaine, gaulliste.

DÉSASTRE

Les propos toujours convenables de M. Balladur, l'air bonhomme de M. Pasqua et le « réalisme » de leurs comparses ne doivent pas faire illusion : la réforme constitutionnelle soumise au Parlement est une atteinte grave au droit d'asile, un véritable attentat contre les valeurs essentielles de notre civilisation et de notre nation.

J'emploie des mots lourds de sens, au risque de l'emphase. J'y suis contraint par ces messieurs de la droite, qui ont voulu la réforme constitutionnelle et qui devraient se sentir obligés de donner des explications à la mesure de l'enjeu. Ils se contentent, comme d'habitude, de jouer au plus fin en présentant cette question de principe comme une simple adaptation à la convention de Schengen : on maquille l'attentat, faute d'avoir le courage d'en prendre la pleine et entière responsabilité. Or cette responsabilité est écrasante puisque le gouvernement et sa majorité touchent, je le répète, à des valeurs essentielles - pour ne pas dire sacrées.

SCANDALE

Que la droite cesse de se dire fidèle aux traditions, et notamment aux traditions religieuses qui fondent, qu'on le veuille ou non, notre identité collective. C'est là une question délicate à évoquer dans un journal qui pratique une laïcité scrupuleuse. Mais il se trouve que M. Balladur fait étalage de sa foi chrétienne, et que M. Pasqua n'hésite pas à réprimander l'Église catholique. Personne n'a demandé à ces messieurs d'ajouter à leur rôle politique l'expression publique de convictions religieuses. S'ils n'hésitent pas à le faire, il est permis de s'interroger sur la cohérence de la foi affirmée et de la politique pratiquée. S'ils n'hésitent pas à le faire, il est permis de leur demander ce qu'ils ressentent lorsqu'ils lisent dans la Bible le récit de l'exil du peuple juif ou lorsqu'ils

célèbrent la naissance du Christ. Je n'en dirai pas plus car je déteste mêler l'invocation religieuse et l'argumentation politique. Mais je déteste encore plus l'impudence publique, lorsque les patenôtres du dimanche précèdent les abjections de la semaine. Qui osera dire à ces messieurs la nature et la portée du scandale ?

Pour notre part, qui est strictement politique, nous avons le droit de dire à la droite qu'elle attende à toutes les traditions historiques et politiques de notre pays. Et d'abord aux lois non-écrites de l'hospitalité qui, dans toutes les sociétés de la tradition, obligeaient et obligent toujours à accueillir le



voyageur, l'étranger - et à le protéger de toutes les menaces. L'observation vaut aussi pour les sociétés musulmanes, comme le sait le premier touriste venu, et pour la France depuis qu'elle existe.

Tant bien que mal, car il y eut aussi des périodes d'exclusion et de persécution, la monarchie a respecté ces lois en accueillant les juifs et les musulmans chassés d'Espagne par les Rois catholiques et en donnant asile à d'innombrables proscrits. Tant bien que mal, car il eut des répressions sanglantes et des expulsions brutales, nos républiques successives ont donné aux vieilles lois de l'hospitalité la force d'une proclamation solennelle, inscrite parmi les principes intangibles du droit. Et c'est ainsi que la droite balladurienne contredit et bafoue toutes les traditions démocratiques de

D'aucuns trouveront ces lignes excessives. Le président de la République n'a-t-il pas limité les dégâts ? C'est heureux, mais la régression reste inscrite dans le texte. Le Premier ministre, n'affirme-t-il pas vouloir renforcer le droit d'asile en l'inscrivant dans le texte même de la Constitution ? A quoi bon, puisque le principe même du droit d'asile est affirmé dans le préambule de 1946 ? L'histoire retiendra que M. Balladur a couvert les basses besognes de M. Pasqua. Car le fond de l'affaire est odieux.

Le motif de la réforme ? Le résultat de la démagogie xénophobe, qui prétend traiter tout étranger pénétrant sur notre sol à l'aune de l'immigré clandestin. Sa cause invoquée ? Elle est mineure. Le détournement du droit d'asile a été arrêté par la gauche, les dossiers sont contrôlés avec une extrême sévérité et les demandes sont tombées de 61 422 en 1988 à 28 873 l'année dernière.

Les conséquences ? Désastreuses. On passe de l'affirmation d'un principe intangible (« tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ») à l'énoncé d'une possibilité : les autorités françaises « ont toujours le droit » de donner asile même si la demande n'entre pas dans leurs compétences prévues par un accord international. La souveraineté nationale est réaffirmée, mais le droit d'examiner remplace le droit d'être accueilli et protégé et l'on risque de passer, zèle administratif aidant, de l'examen toujours possible à une dissuasion très concrète. Pour les persécutés de tous les pays, cela signifie un surcroît de souffrances et de risques mortels, et l'immense peine de ne plus reconnaître la France, terre d'asile traditionnelle.

Forte de sa majorité parlementaire, et assise sur son capital électoral, la droite se croit à l'abri. Elle paiera un jour son indifférence à la justice, son mépris des pauvres et des proscrits.

Bertrand RENOUVIN